

La souffrance, tare cruelle des animaux et des hommes (Première partie)

J. Vanatoru

Professeur honoraire, D.M.G.-ULB

PROPOS SUR " LE TRAITE DES ANIMAUX " PAR L'ABBE DE CONDILLAC

" *Que les bêtes ne sont pas de purs automates, et que si elles sentent, elles sentent comme nous* ".
L'abbé Bonnot de Condillac.

L'abbé Bonnot de Condillac (1715-1780), philosophe sensualiste des Lumières fut l'ami de jeunesse de Diderot et de Jean-Jacques Rousseau, au moment de l'éclosion de l'Encyclopédie (1751). Il fut le disciple fervent du philosophe anglais John Locke, auteur de " *L'essai sur l'entendement humain* " paru en 1690 et traduit en France dès 1700. Ce penseur défendait l'hypothèse de l'origine purement sensorielle de nos connaissances intellectuelles et niait farouchement l'existence des idées innées. Selon lui, les seules connaissances de l'enfant nouveau-né se limiteraient à la perception sensorielle et à la pensée, source des idées futures.

Si Condillac ne fut jamais considéré comme un aigle des Lumières, il n'en demeure pas moins un penseur original, un scientifique perspicace et un humaniste généreux qui contribua puissamment au progrès de l'esprit encyclopédique. Il écrivit en 1746 un ouvrage empiriste, le " *Traité sur l'origine des connaissances humaines* " (Hume aborde le même sujet dans son " *Enquête sur l'entendement humain* " qui paraît de manière assez confidentielle en Angleterre en 1748).

Condillac confirma ses convictions dans son " *Traité des sensations* " paru en 1754. Afin de démontrer que toute idée ne provient que de l'expérience vécue, il imagina une statue faite à notre image et pourvue successivement d'un seul de nos cinq sens, obligée à chaque fois de se forger sa propre interprétation du monde extérieur. Pour Condillac, la coordination de toutes les expériences vécues est nécessaire et suffisante pour l'humanisation de la statue. Il écrivit ensuite un traité des systèmes. Dans cet ouvrage, il stigmatise tous les systèmes spiritualistes purement spéculatifs, que ce soit les idées innées, les visions mystiques de Malebranche, les monades de Leibniz ou le panthéisme de Spinoza.

Malgré ses tendances matérialistes, Condillac ne

s'en prit jamais ouvertement aux normes de l'Eglise. Il resta honnêtement et scrupuleusement fidèle à sa foi chrétienne. Quand il traitait de l'âme de manière empiriste assez audacieuse, il se justifiait, disant ne pouvoir connaître que son vestige sanctionné par le péché originel et réduit à l'état matériel, l'âme d'Adam omnisciente et partageant la sagesse divine ayant abandonné tous ses privilèges aux portes du paradis terrestre. Ce que deviendra l'âme après la mort, Condillac avoue l'ignorer puisqu'elle échappe à son expérimentation. Témoignage honnête d'une orthodoxie scientifique remarquable.

Condillac échappa ainsi aux foudres de la Sorbonne et aux persécutions de la censure. Il fut en outre l'auteur d'un imposant *Traité des Etudes* destiné au Prince de Parme, descendant en droite ligne de Louis XIV. Ce traité original et novateur valut à Condillac une consécration posthume. Son ouvrage fut réédité en grande pompe l'an 4 de la République (1796) et il servit de base à l'enseignement rénové post-révolutionnaire.

Le *Traité des animaux* (1760) constitue une parenthèse originale et prophétique dans l'œuvre plutôt pédagogique de notre auteur. Condillac y généralise au monde animal ses conceptions sur la vie sensorielle et mentale du genre humain. Il se pose en défenseur de la sensibilité et d'un certain degré d'intelligence animale.

Il fut dans ce domaine un adversaire acharné de Descartes. Ce dernier considérait l'animal comme un simple automate, dénué de toute intelligence, de toute sensibilité et fonctionnant comme un banal mécanisme d'horlogerie. Notre illustre Descartes, immense philosophe par ailleurs, n'affirme-t-il pas dans une lettre célèbre qu'un " automate traumatisé est incapable de ressentir de la douleur puisqu'il ne peut l'exprimer clairement par la parole ". Les hurlements de l'animal écorché vif n'auraient donc aucune signification ? Et de confondre allègrement un être vivant avec une machine. Ceci tendrait à démontrer que ni le bon sens ni l'esprit méthodique ne dispensent de la réflexion critique. Même un génie peut, s'il n'y prend garde, préférer des âneries déplorables. Ce préjugé funeste perdura pendant plus de trois siècles et justifia dans la société bien-pensante et jusque dans les laboratoires

scientifiques des cruautés abominables vis-à-vis d'êtres vivants sans défense et soumis à notre bon plaisir. Les opinions et les attitudes ont heureusement évolué depuis lors. Pensons aux croisades contre la maltraitance animale, contre les élevages en batterie, pour l'humanisation des abattages, de la chasse et de la pêche, pour le traitement respectueux des cobayes en laboratoires, et enfin pour la protection des espèces en voie de disparition. La loi elle-même ne sanctionne-t-elle pas la cruauté envers les bêtes ? Le jugement de Condillac date de 1760, mais il n'en reste point prophétique et empreint d'une brûlante actualité.

Abordons à présent le problème de l'instinct et de l'intelligence chez les animaux. Quelques auteurs libertins (libres-penseurs) du XVII^e siècle, et même le grand Newton, avaient déjà esquissé une certaine reconnaissance de l'intelligence des animaux et de leur sensibilité à la souffrance.

Nombre de philosophes du 18^e siècle - Diderot, Helvétius, J.-J. Rousseau - ont été interpellés par les ressemblances entre les comportements animaux et l'intelligence humaine. Parallèlement à Condillac, et probablement à son insu, Hume a abordé le problème d'une façon originale et pertinente. Il découvre chez l'animal une rationalité élémentaire. Il reconnaît chez les bêtes l'observation de la concomitance habituelle entre certains événements. Ceci débouche sur l'acquisition intuitive d'une causalité élémentaire, source de l'expérience individuelle et de la faculté d'apprentissage. En plus des sensations, de la perception, de l'accumulation et de la comparaison des idées, Hume introduit la notion de jugement naturel, instrument essentiel de toute pensée rationnelle. Cette disposition mentale serait commune aux hommes comme aux animaux sans nécessiter de cogitation dialectique préalable. Il ne s'agit nullement d'idées innées, mais d'une fonction naturelle inhérente au mécanisme cérébral. Kant reprendra le concept, les neurosciences le confirmeront. Ce même philosophe réprouvera la cruauté délibérée envers les animaux comme une atteinte à la morale humaine.

L'illustre Buffon, contemporain de Condillac (1707-1780), auteur d'une histoire naturelle encyclopédique, partageait encore partiellement les préjugés de Descartes en particulier sur leurs capacités mentales. Cela ne l'empêche pas d'affirmer " s'il n'existerait point d'animaux, la nature de l'homme serait encore plus incompréhensible ".

Il était passionné par l'étude de leur nature et de leur comportement. Il admirait le cheval, plus noble conquête de l'homme, pour sa complicité active à la chasse comme à la guerre. Il estimait le chien pour sa fidélité inconditionnelle, sa mémoire éveillée, sa collaboration intelligente. Néanmoins pour Buffon, l'absence de parole démontrait l'infériorité animale et confirmait la supériorité du genre humain.

Condillac fait donc figure de pionnier en la matière. Comme fidèle disciple de Locke, il se pose en

observateur empiriste et objectif. Il ne rapporte que des faits vérifiables, se méfie des spéculations et raisonne par analogie avec ses propres considérations sur l'esprit. S'il ne possède pas de formation approfondie en sciences naturelles, son amitié avec Diderot et ses relations privilégiées avec le monde de l'Encyclopédie lui fournissent une large culture générale dans ce domaine. Il est interpellé par les profondes analogies existant entre l'anatomie des grands animaux, et en particulier des singes, avec la nôtre. Les organes locomoteurs et les différents viscères présentent des similitudes stupéfiantes. Mais surtout les animaux partagent avec nous les mêmes organes sensoriels et possèdent un cerveau qui ressemble au nôtre par sa structure générale. Or, pour Condillac, comme pour Locke, les mêmes organes sollicités par des contacts avec le monde extérieur sont à l'origine de nos sensations, de nos perceptions, de nos idées, de notre mémoire, de notre jugement, de nos émotions, en un mot de l'ensemble de notre activité mentale, de celle de notre âme, suivant l'opinion la plus répandue au cours du 18^e siècle. De là à inférer que les animaux partagent avec l'homme ne fût-ce qu'une ébauche de conscience et de rationalité, il n'y a qu'un pas.

Malgré son déni des idées innées, Condillac se rend bien compte que les nouveau-nés possèdent d'emblée une configuration anatomique et des comportements spontanés qui favorisent leur survie. Mais ces prédispositions naturelles ne sont qu'ébauchées, fragiles, vulnérables. Elles ne peuvent s'exprimer et se renforcer que grâce au maternage et à l'éducation parentale. Les oisillons n'apprennent-ils pas à mieux voler, le renardeau à mieux chasser ?

Tous ces apprentissages renforcés par la répétition et le mimétisme, la mémoire, finissent par engendrer un comportement quasi automatique que Condillac définira comme " le comportement animal habituel ", mélange d'instinct et d'intelligence.

Chez l'homme, Condillac associe le " moi de réflexion " avec le " moi d'habitude ". Moi de réflexion qu'il ressent, qu'il peut contrôler, moi d'habitude d'allure plus spontanée, mais résultant en fait de la mémoire intériorisée des expériences vécues.

Nous pourrions comparer ce " comportement habituel " avec notre comportement procédural inconscient. Les progrès récents des neurosciences nous ont appris à reconnaître le rôle prépondérant qu'il joue dans les processus mentaux, dans l'élaboration de notre conscience elle-même.

Mais qu'en est-il des mœurs animales ? Quels en sont les ressorts fondamentaux ? Condillac propose une théorie simple et logique conforme à sa philosophie empiriste. L'animal perçoit les sensations. Il réagit en exprimant des émotions. Il souffre de la douleur, et se complait dans le bien-être. Il fuit la première avec frayeur et recherche activement la seconde. Il ressent des répulsions et éprouve des désirs qui règlent sa conduite.

Ceci n'est pas sans impliquer une volonté indépendante et le libre-arbitre. Cependant, Condillac réserve ce privilège à l'homme plus apte à faire précéder ses actes d'une délibération rationnelle. Ces idées étaient chères à Condillac comme à Voltaire. Mais elles étaient farouchement combattues par nombre de matérialistes intransigeants comme Diderot. Cependant ce dernier ne déclare-t-il pas dans *Jacques le fataliste* : " C'est un sujet dont on a tant parlé, tant écrit depuis 2000 ans sans être d'un pas plus avancé ".

Par ailleurs, la complexité des comportements animaux ne cesse d'interpeller notre philosophe. Il les découvre capables d'adaptations comportementales, intelligentes et de capacités stupéfiantes. Mais s'ils ne peuvent parler, ils maîtrisent cependant un langage corporel qui leur permet de se faire comprendre et de communiquer. Condillac ne peut évidemment pas se prévaloir des expériences ultérieures de Geoffroy Saint-Hilaire, Darwin, Pavlov, Conrad Lorentz et de l'éthologie contemporaine.

Il ignore tout de l'intelligence stupéfiante des chimpanzés, de leur tendance à l'empathie et à l'entraide ; de l'utilisation d'outils par des acteurs improbables ; du rôle fondamental joué par les réflexes conditionnés. Enfin, il ne pouvait imaginer les découvertes récentes chez certains animaux sociaux, de signes mimétiques de délibération préalable aux mouvements migrateurs. En outre, il faudra attendre la fin du XX^e siècle pour découvrir les étonnants neurones miroirs permettant la reconnaissance de l'autre comme de soi-même et présents chez nombre d'animaux comme dans l'espèce humaine.

Quant aux prédispositions innées, notre philosophe ne pouvait se douter qu'elles ne sont que le résultat ultime chez l'individu de la lente évolution de son espèce au décours des temps géologiques.

Du chaos des innombrables mutations aléatoires sabrées de façon inexorable par la sélection naturelle n'ont subsisté que les individus les plus forts et le plus malins présentant les qualités les plus utiles à la préservation et à la propagation de l'espèce.

Les considérations théologiques, morales et philosophiques n'y tiennent aucune place. Comme toutes les lois naturelles, l'évolution darwinienne ne connaît pas d'état d'âme.

Assez paradoxalement, la mémoire innée de nos lymphocytes, présentant chez l'embryon une multitude d'anticorps spécifiques, n'a jamais engendré de disputes incendiaires si l'on excepte certains créationnistes illuminés.

Revenons à Condillac. Malgré son admiration pour le monde animal, il a constamment conservé son bon sens et son sang-froid scientifique. Il n'a jamais cédé aux pièges d'un anthropomorphisme candide et bêtifiant.

Il reste en outre fidèle à ses convictions religieuses. Laissons lui exprimer son sentiment : " Au contraire de l'homme, l'animal est dépourvu de la pensée spéculative et de la parole. Il ne peut transmettre son expérience à ses semblables, sa société ne connaît donc aucun progrès. L'animal ignore les notions de bien et de mal et ne possède pas le concept de la divinité ".

Qu'en est-il de la morale ? L'animal agit instinctivement. Son comportement " habituel " lui suffit pour assurer ses besoins essentiels de survie individuelle et celle de son espèce. Il agit selon ses besoins et ses désirs, fuyant la douleur et recherchant le bien-être. L'animal ne peut concevoir la morale naturelle, inspirée à l'homme par ses tendances à l'empathie bienveillante, mais qui lui est en outre dictée par les impératifs d'une coexistence harmonieuse. Elle s'exprime par l'adage " Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas que l'on te fasse ". Cette règle universelle est issue du triomphe de la raison généreuse sur l'égoïsme mesquin. Cette injonction commune à Voltaire et à Jean-Jacques Rousseau est également partagée par Diderot et même par La Mettrie. Elle constitue au XVIII^e siècle le symbole de la morale laïque matérialiste, celui des différentes professions de foi déistes et enfin celui de la morale religieuse chrétienne libérée de ses dogmes rituels. Toutes ces arguties dialectiques sont pour Condillac parfaitement étrangères à la frustrée pensée animale.

Abordons à présent la notion de divinité. Condillac affirme d'emblée que l'animal est incapable de la connaissance divine, que ce soit de façon innée ou par l'expérience vécue.

La pensée de notre philosophe, quoique religieuse, démontre néanmoins l'empreinte des Lumières par son ouverture et sa tolérance. " L'idée de Dieu est à la portée de tous les hommes, quelle que soit leur culture. Dieu est la cause première, indépendante, unique, libre, inaccessible, insaisissable, toute-puissante dont la Providence s'étend à tout ". Il s'agit là d'une sorte d'argument cosmologique partagé par de nombreux philosophes païens depuis l'antiquité. Il est à la base des déismes et des religions naturelles ou même du spinozisme. Cette conviction qui prenait ses distances par rapport aux rituels et aux dogmes, à la hiérarchie religieuse était largement partagée par le libre-penseur, comme Voltaire et Jean-Jacques Rousseau. Elle était par contre la cible de critiques préférées par l'athéisme matérialiste de Diderot et de d'Holbach.

Cependant, l'Être suprême, insaisissable et inaccessible ne permet guère la dévotion, le colloque mystique, la prière, la consolation. Ce n'est pas là le Dieu auquel croit Condillac ; Dieu dont la nature ne peut être dévoilée que par la Révélation " sous-entendu des Saintes Ecritures ".

Condillac rejoint par-là la pensée de Pascal pour qui " la connaissance de Dieu est inaccessible aux

seules lumières naturelles ". La faible raison animale ne peut évidemment accéder à ces subtilités métaphysiques. Ignorant le péché, l'animal échappe à la providence et à la justice divine. Son âme est matérielle et périssable, n'ayant aucune raison théologique d'accéder à l'immortalité.

Pour Malebranche, spiritualiste chrétien et disciple de Descartes, cet argument réduit la bête à un vulgaire automate privé de raison et de sensibilité. Pour Condillac au contraire, cette carence naturelle n'enlève rien au respect et à la considération qu'il voue à la gent animale dont la biologie présente tant de caractères communs avec la nôtre. Condillac n'affirme rien dans ce domaine qui échappe à l'expérience. L'immortalité de l'âme chez les bêtes relève de systèmes spéculatifs abstraits qu'il ne cesse de critiquer. Pourrait-on déceler là comme une prémonition de la pensée kantienne ?

L'austérité religieuse de Condillac pourrait interloquer plus d'un prosélyte des Lumières. N'oublions pas cependant que l'athéisme intransigeant prédomina surtout chez les philosophes français. Les anglo-saxons - Locke, Hume et même Newton -, s'ils professaient un déisme rationnel, conservaient en même temps une foi réformée et tolérante. L'*Aufklärung* germanique de Wolf et de Lessing proclamait une religiosité épurée, humaniste, universelle, quoique compatible avec les progrès de la science et les idées révolutionnaires.

N'oublions pas le grand Voltaire qui malgré son mépris pour l'Infâme, resta un déiste convaincu. Il se fit même enterrer discrètement dans une abbaye. Il repose à présent en paix au Panthéon qui, ironie de l'histoire, fut primitivement consacré à Sainte-Geneviève.

L'attitude quelque peu ambiguë de Condillac fait penser à celle de ces savants contemporains déchirés entre leur orthodoxie scientifique matérialiste et leur croyance intime spiritualiste. Maintenir l'harmonie et l'équilibre entre ces deux convictions contradictoires n'est pas chose aisée. Certains, et non des moindres, semblent y être heureusement parvenus. Maîtriser le paradoxe audacieux est le propre de l'homme. Il le démarque de la machine la plus perfectionnée.

Mais revenons sur terre et laissons Condillac conclure par lui-même :

" Il est trop ordinaire aux philosophes de croire satisfait aux difficultés lorsqu'ils répondent par de simples mots qu'on est en usage de donner et de les prendre pour des raisons ".

" Il serait peu curieux de savoir ce que sont les bêtes si ce n'était le moyen de connaître mieux ce que nous sommes ".

" Que si les bêtes sentent, elles sentent comme nous ".

" La faculté de sentir est la première de toutes les facultés de l'âme. Elle est même la seule origine des autres ".

" Sensation, mémoire, liaison des idées sont des bases communes au génie de l'homme et à l'instinct des animaux ".

" La douleur et le plaisir sont à la base de la conduite des animaux ".

" Il y a, dans les bêtes, ce degré d'intelligence que nous appelons instinct et dans l'homme ce degré supérieur de génie que nous appelons raison ".

En un mot, l'œuvre de Condillac impose la considération pour la condition animale et l'empathie vis-à-vis de sa souffrance. Pitié et respect pour les animaux diront les âmes sensibles.

Cependant, malgré notre superbe, et les privilèges inouïs dont la nature nous a comblés, nous ne sommes que des animaux parmi les autres. Le jugement de Condillac pourrait bien nous concerner.

Pensons à toutes les souffrances que nous infligeons à notre propre espèce, à notre égoïsme, à nos préjugés, aux famines, aux exodes, aux guerres fratricides et religieuses. Comme si la fatalité, les catastrophes naturelles, la maladie et la mort ne parvenaient pas à rendre notre condition suffisamment misérable. Pour y remédier efficacement, il faudrait recourir à la Sagesse. Par malheur, nullement innée, négligée par la sélection naturelle, elle est à peine esquissée dans nos gènes. Seule la raison soutenue par le cœur est capable de nous l'inspirer et de nous l'imposer.

Cette conclusion pourrait être le corollaire insolite d'un essai prophétique. L'abbé de Condillac se révèle comme un éminent représentant des Lumières. Un banal différend avec Buffon débouche sur une leçon morale humaniste universelle qui prendra l'allure d'un impératif catégorique.

LES IDEES INNEES

Le scepticisme empiriste du XVIII^e siècle prit le contrepied de l'innéisme doctrinaire et platonicien des disciples de Descartes. Le postulat de Locke niant l'existence des idées innées acquit au cours du XVIII^e siècle le statut d'une parole d'évangile. La tradition remonte à Aristote, pour qui la conscience du jeune enfant sauvage est lisse comme une tablette de cire vierge. Cette opinion fut relayée par les philosophes arabes du Moyen-Age et confirmée dans le monde chrétien par Saint-Thomas d'Aquin. Toute connaissance ne peut provenir que de l'expérience sensorielle préalable et de l'éducation. Hume parle de page blanche.

Amplifié et idéalisé, ce principe déboucha plus tard sur la reconnaissance de l'égalité fondamentale des êtres humains, égalité sacralisée et garantie par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. N'oublions pas cependant que cette uniformité biologique n'existe pas dans la nature. Elle n'est qu'une utopie généreuse et révolutionnaire. Tous semblables mais tous différents : telle est la réalité inexorable. Même des jumeaux univitellins peuvent au terme de leur développement épigénétique présenter des caractères dissemblables et inattendus. Seule une

justice sociale, humaniste, peut pallier les inégalités biologiques naturelles en assurant à chaque individu l'épanouissement harmonieux de ses capacités personnelles. Quel que soit le mode de pensée qui l'ait imaginé, l'accomplissement de cet idéal est un des fleurons les plus précieux des Lumières.

LE TRAITEMENT DE LA DOULEUR AU TEMPS DES LUMIERES

Dans son *Traité sur les animaux*, Condillac n'a pas spécifiquement abordé la souffrance humaine. Comme penseur généreux et en tant que prêtre engagé, il ne pouvait cependant l'ignorer. Il est même vraisemblable que c'est le triste spectacle de la misère humaine qui a suscité son engouement pour nos frères inférieurs.

Contrairement à son ami Diderot, et au naturaliste Buffon, Condillac ne possédait guère de connaissances médicales ni physiologiques étendues. La nature et le traitement de la douleur sortaient complètement du champ de ses compétences. Cependant la douleur physique et son corollaire de souffrances morales n'épargnaient ni le siècle des Lumières ni la guerre en dentelles. Pire encore, le dénuement et la pauvreté de la population générale, les guerres dévastatrices, les famines cruelles, les épidémies dramatiques, l'absence des soins élémentaires, les hôpitaux dispersés tenant davantage de la prison que de l'infirmerie, les trop rares médecins, la lamentable inefficacité des remèdes, la chirurgie rudimentaire, toutes ces malédictions et bien d'autres aggravaient encore la misère de la condition humaine.

Un grand nombre de médecins, chimistes, naturalistes, pharmaciens, ont orienté leur art vers la science objective et la méthode expérimentale sans remporter malheureusement de notable succès. Citons pour exemple les Boerhaave, Haller, Tronchin, Bordeu.

Leur diagnostic était souvent perspicace, leur pronostic plausible, leur traitement hélas dérisoire. Au point que les plus sceptiques d'entre eux venaient à prôner l'abstention thérapeutique.

Certaines thérapies rudimentaires déjà ridiculisées par Molière, alliant les purgations drastiques aux funestes saignées faisaient encore fureur. La pharmacopée ésotérique tenant davantage du recueil de sorcellerie que du traité médical, composée qu'elle était d'extraits végétaux, classifiés mais mal dosés, de produits minéraux fantaisistes, de métaux comme le mercure et l'antimoine, parfois efficaces mais toujours toxiques, de brouets biologiques improbables et repoussant comme en témoigne la "*Pharmacopée universelle*" folklorique, de Nicolas Lémery, parue en 1697.

Les douleurs physiques étaient soulagées avant tout par des traitements externes, à base de lotions, d'emplâtres, d'onguents émollients, maturatifs, révulsifs ou de cautérisations diverses. Les cures thermales

restaient l'apanage des classes favorisées.

Les clystères de composition douteuse faisaient office de voie parentérale aléatoire pour l'administration de médicaments. Au milieu d'une foule de préparations galéniques orales, empiriques, complexes, artisanales, inefficaces pour la plupart et quelques fois néfastes, la teinture de Sydenham apparut comme un remède providentiel. Le suc extrait du pavot blanc était connu dans le Croissant Fertile depuis l'époque des Pharaons. Il était largement commercialisé sous la forme de tablettes à usages divers.

Vers 1680, un médecin anglais, Sydenham, conçut l'idée géniale de faire macérer cet extrait d'opium dans du vin d'Espagne aromatisé au safran et à la cannelle suivant l'usage de l'époque. Cette liqueur (laudanum) destinée à soulager les douleurs aiguës comme celles de la goutte, véritable fléau à l'époque, servait également à apaiser l'agitation des patients et à soulager leur anxiété ainsi que leur souffrance morale. La préparation était d'usage universel. En 1778, elle fut administrée à Voltaire agonisant par son ami de toujours, le duc de Richelieu.

N'oublions pas cependant qu'il s'agit ici de la médecine traditionnelle réservée aux aristocrates et aux riches bourgeois. La plèbe misérable n'avait que de très rares contacts avec les médecins, et elle restait livrée aux rebouteux, charlatans, exorcistes, et autres marchands d'orviétan. A l'exception notoire des obstétriciens et des sages-femmes qui, dans des conditions précaires, firent progresser leur art de façon remarquable.

Il serait également injuste de ne pas mentionner ici les initiatives privées de quelques âmes charitables, ni celles de certains ordres religieux, en général mendiants, venant apporter une aide matérielle, pharmaceutique et morale aux plus démunis, ceci en contraste avec l'indifférence égoïste des riches aristocrates imbus de leurs privilèges et de certains princes de l'église, oublieux de leur vocation pastorale.

La foi religieuse encore très vive et largement répandue surtout dans les campagnes, pouvait apporter une consolation plus spirituelle que physique, mais néanmoins salutaire. La foi ne déplace-t-elle pas des montagnes ? Il est cependant fort probable que ses effets bénéfiques sur la souffrance provenaient davantage de l'émotion, de l'hypnose et même de l'effet placebo dans sa plus noble acceptation que d'intervention surnaturelle. Des opioïdes endogènes assistés par la dopamine devaient y tenir un rôle essentiel. Cette croyance inconditionnelle apportait néanmoins l'espoir que la souffrance éprouvée ici-bas trouverait sa juste récompense dans un monde meilleur.

Pensons aux jeunes, aux mortifications, aux disciplines, aux saints stigmates, aux extases divines. Ces rituels à la fois naïfs, morbides et exaltants ont entraîné une sacralisation superstitieuse de la douleur qui laissa des traces durables : " Tu enfanteras dans la

souffrance ". Il fallut attendre 1950 pour voir apparaître l'accouchement sans douleur.

En 1980, un pédiatre réputé constatait avec effarement que nombre de nouveau-nés à qui l'on ouvrait le thorax afin de corriger une anomalie vasculaire majeure ne recevaient pas d'opiacés lors de leur anesthésie. L'ombre de certaines injonctions religieuses et celle de la machine insensible de Descartes planaient encore toujours. Même actuellement, ces préjugés funestes viennent encore quelque fois freiner de manière plus ou moins inconsciente l'administration correcte des antalgiques majeurs.

Les chirurgiens-barbiers, quoique parents pauvres de la médecine, rendaient cependant de précieux services en pathologie externe et en propédeutique médicale. Ils étaient les seuls à pratiquer l'examen physique de leurs patients. Leur action sur le terrain se révéla souvent plus efficace que celle de leurs confrères spéculatifs. Leur saint patron pourrait être Ambroise Paré, celui de leurs confrères serait plutôt le fumeux Paracelse. Ils obtinrent enfin leurs lettres de noblesse facultaire après la fondation de l'Académie de chirurgie par Louis XV en 1731.

Quoiqu'appliquées avec humanité, les interventions chirurgicales de l'époque se pratiquaient sans autre anesthésie que le laudanum ou des potions alcoolisées. Les amputations expéditives sur les champs de bataille, la réduction à vif des fractures, les accouchements dystociques, la taille de la vessie, l'abattement de la cataracte, et même l'ablation du cristallin, la section et la cautérisation des cancers mammaires, toutes ces abominations nous rendent mieux conscients des bienfaits apportés par les antalgiques et par l'anesthésie. Les illustrations dans l'*Encyclopédie* de Diderot relatives à la chirurgie tiennent davantage d'instruments de torture que de matériel médical. Cela a de quoi faire frémir. Tel était le contexte dans lequel Condillac a rédigé son essai. Malgré les immenses progrès ultérieurs, l'objet de son message reste d'actualité.

La deuxième partie sera publiée dans le prochain numéro :

- Approches thérapeutiques de la douleur physique du 18^e siècle à nos jours.
- La douleur chronique, syndrome à part entière.
- Euthanasie : ultime défi à la souffrance.
- Petit appendice libre-penseur.
- Quelques références bibliographiques pour en savoir davantage.